

JARRIE

n°112 Trimestriel • Janvier 2019

MAG

DOSSIER

Nouveaux
contrats
avec la mairie



P.15 SOCIAL

Le logement social
comment ça marche ?

URBANISME P.11

Le point sur le PLUI

Jarrie

SOMMAIRE

P3 ÉDITO

P4-5 **CELA S'EST PASSÉ**
Commémoration
du centenaire 14-18

P6 **VIE ASSOCIATIVE**



P7-9 **TRAVAUX**

P10-11 **URBANISME**



DOSSIER

P 12-13 **NOUVEAUX CONTRATS**
AVEC LA MAIRIE

P 14-15 **SOCIAL**
Repas des seniors

P 16-17 **CULTURE**

P 18 **ÉCONOMIE**

P 19 **ENVIRONNEMENT**
Réserve naturelle
en 2019

P20-21 **ACTUALITÉS**

P22-23
Infos pratiques et délibérations

P24 **TEMPS FORTS**



Directeur de la publication : Raphaël Guerrero - Rédaction et prises de vues : Karine Braconnier, commune de Jarrie, service communication - Réalisation : New Deal - Impression : Press Vercors, imprimé sur papier recyclé - Distribution : Mairie de Jarrie - Dépôt légal : janvier 2019 - Tirage : 2 100 exemplaires - Crédits photos : p2 Séverine Serrano, p3 Séverine Serrano, p4 Hugo Legris, p5 Raphaël Guerrero, p6 Centre Socioculturel André Malraux, p11 et 12 Thierry Chenu, p14 Séverine Serrano, p16 Shutterstock, p17 Geneviève Balestrieri, p18 Thierry Bailly, Shutterstock, p19, 21 et 24 Shutterstock.

« La com salue une dernière fois les travaux. »

édito



Le Maire,
Raphaël GUERRERO
Vice-Président
aux finances de Grenoble-
Alpes Métropole

Chères Jarroises et chers Jarrois,

Le mois de novembre a marqué d'une bien triste manière l'année 2018 pour notre commune. Le 19 novembre très précisément, nous avons accompagné notre ami Pascal Arrighi dans sa dernière demeure. Il était à mes côtés depuis mars 2008 en charge des travaux, des bâtiments publics et de l'accessibilité. Son départ laisse un grand vide dans notre mairie, tant sa présence et son implication étaient exemplaires, sa loyauté absolue. Il me manque et nous manque beaucoup. C'est mon premier Adjoint, Jean-Pierre Aubertel, qui a repris la charge des travaux, jusqu'à une réorganisation que nous aurons en début d'année 2019.

En ce mois de novembre, ce fut aussi le congrès des Maires à Paris auquel je me suis rendu, comme habituellement. Lors de ce séjour, nous avons eu l'exposé et l'explication d'un certain nombre de dispositifs, de nouvelles lois et partageons beaucoup d'expériences entre collègues maires. L'état d'esprit de ce 101^e congrès était plutôt morose. L'ensemble des maires présents ont exprimé des difficultés financières suite aux baisses régulières des dotations de l'État ces dernières années. De plus, avec l'ensemble des dernières lois, beaucoup de compétences des communes ont été transférées aux intercommunalités (pour nous la Métropole), les communes ont ainsi été vidées de leurs compétences de proximité. Enfin, depuis plusieurs années, on assiste à une centralisation de la part de l'État qui oriente les interventions de la commune en ce sens que le Maire est agent de l'État placé sous le contrôle du Préfet, alors que c'est toujours le principe de décentralisation de l'État vers les collectivités qui a prévalu. Pour autant, ce sont les maires et leurs équipes qui resteront éligibles par la population alors que les élus des intercommunalités, qui devraient assumer les compétences et le bilan politique associé, ne le seront pas.

Pourtant, si nous constatons bien à Jarrie toutes ces difficultés rencontrées (finances, transferts de compétences...), nous ne pouvons pas baisser les bras. Il faut continuer à avancer, à gérer et animer la commune, en prenant en compte ces contraintes bien entendu. Si les maires ne donnent pas l'espoir dans leurs communes : qui le fera ? C'est comme cela que je conçois l'action publique à Jarrie : donner de la perspective, conduire des projets, gérer au mieux des nouvelles contraintes... en quelque sorte tout faire pour que les habitants vivent le mieux possible dans leur commune. La tâche n'est pas simple compte tenu des difficultés exprimées, le résultat n'est pas toujours au rendez-vous mais ce que l'on arrive à faire n'est possible qu'à force de persévérance.

Enfin, fier du travail et des manifestations organisées en ces fêtes de fin d'année, j'ai eu plaisir à vous rencontrer sur ces temps forts et surtout, j'aurai plaisir à vous retrouver lors de la traditionnelle soirée des vœux qui aura lieu le mardi 15 janvier à 19h, salle André Malraux à Jarrie.

Je vous souhaite une très belle année 2019.

Bien chaleureusement.

→ PASCAL ARRIGHI EST RENTRÉ À LA MAIRIE
EN TANT QUE CONSEILLER MUNICIPAL EN 2001.

AU REVOIR PASCAL



Ce journal est dédié
à la mémoire de Pascal Arrighi
qui a œuvré durant tant
d'années pour la commune
de Jarrie



C'était hier. Lors des élections de 2008, il a accepté de prendre le difficile poste d'adjoint aux bâtiments et aux travaux, celui où il faut de la rondeur, de l'écoute, une bonne dose de diplomatie et de sens pratique. Pascal était présent partout, sur le terrain pour écouter les doléances des Jarrois(e)s, à la mairie et sa bonhomie a fait bien des miracles. « Il a donné énormément de son temps pour Jarrie et ses habitants. Pascal était un adjoint loyal sur lequel je pouvais me reposer entièrement. »

explique avec tristesse le Maire, Raphaël Guerrero. Même très investi dans la commune, il n'en était pas moins un père et un grand-père dévoué et très présent auprès de sa femme Joëlle, de ses filles et aussi de ses petits-enfants dont il s'occupait au quotidien.

Pascal nous a quittés subitement en novembre dernier, laissant un vide immense pour sa famille, mais aussi pour les élus et le personnel communal.

ÇA s'est passé...

LE FORUM DES SENIORS, UNE PREMIÈRE

Le Centre Communal d'Action Sociale organisait le 10 octobre dernier pour la première fois le Forum Senior. Une dizaine d'organismes (CARSAT, TAG...) ou d'associations (Siel bleu, le club des Jonquilles, etc.) ont tenu toute la journée des stands pour accueillir les seniors et répondre à leurs questions. Des animations sont aussi venues rythmer la journée.



LE LOCAL BOULE INAUGURÉ

Avec un soleil au rendez-vous même un 20 octobre, les élus dont le maire, Raphaël Guerrero en compagnie des adhérents et des membres du bureau de l'Amicale boules ont inauguré un local venant tout juste d'être rénové et mis en accessibilité et jouxtant le stade Pierre Pillat.



COURSETON

C'est par un vendredi d'octobre ensoleillé et quasi estival que les enfants des écoles de Jarrie se sont retrouvés dans le parc du Clos Jouvin pour participer au traditionnel courseton. Le public toujours aussi nombreux est venu encourager tous ces enfants qui de la grande section de maternelle au CM2 ont donné le meilleur d'eux-mêmes.



EXERCICE DE MISE À L'ABRI RÉUSSI

De façon inopinée, les services sécurité d'Arkema en collaboration avec les services de la mairie ont organisé vendredi 9 novembre un exercice de mise à l'abri pour les enfants des écoles Victor Pignat. Avec des élus de la commune, ils sont ensuite passés dans toutes les écoles pour rappeler les consignes de sécurité.



VERNISSAGE DE L'EXPOSITION DE FLORIAN SAUTIER

Une trentaine de personnes est venue le 23 novembre dernier découvrir la superbe exposition photos de Florian Sautier lors d'un vernissage convivial et réussi. Ces clichés de montagne au lever du soleil sont magnifiques.



Commémoration du centenaire



11 NOVEMBRE 1918, 11 NOVEMBRE 2018, POUR SE SOUVENIR DU SACRIFICE DE NOS AÎNÉS

Vous étiez nombreux, dimanche 11 novembre, rassemblés autour de nos anciens combattants, de nos sapeurs-pompiers, de la chorale Jarrietournelle, ou encore des enfants de la classe de CM2 de Pierre Laville pour commémorer la mémoire des 37 victimes jarroises de la Grande Guerre. Le maire, Raphaël Guerrero avec l'aide de plusieurs adjointes de la commune, a dévoilé une plaque qui sera apposée sur le monument aux morts pour saluer la bravoure des infirmières et de l'engagement des femmes, filles, sœurs et mères des combattants de la Grande Guerre qui ont œuvré pour que les usines et les fermes produisent le nécessaire pour l'effort de guerre.

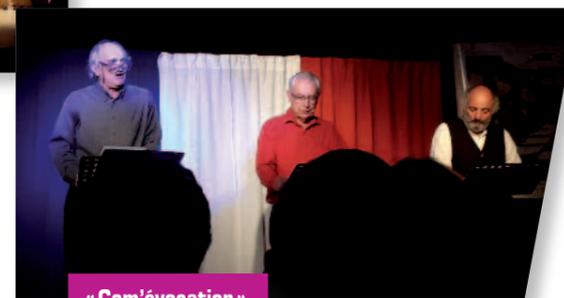


« Femmes de l'ombre »

Dernière création de la Compagnie Acour « Femmes de l'ombre » évoque à travers un spectacle en partie musical la vie des femmes durant la guerre de 1914-18. Présenté devant un public d'une centaine de personnes, il a créé l'émotion parmi les spectateurs et fait réfléchir tout un chacun sur la place laissée à ces femmes dans l'Histoire. C'est suite à cette représentation, que Raphaël Guerrero, maire de Jarrie, a souhaité faire inscrire un texte commémoratif sur le monument aux morts en l'honneur de toutes ces femmes.

« Com'évocation »

Trois voix : Pierre-Jean Valentin pour raconter les faits historiques, Roland Monon et François Giroud, qui a remplacé Pierre Coing-Boyat souffrant, deux acteurs pour camper les rôles des principaux interlocuteurs. Une présentation vidéo pour compléter le propos. La cinquantaine de personnes présentes a pu suivre un récit historique dense traité d'une manière originale et transmettre de façon passionnante l'histoire des six derniers mois de la guerre de 1914-18.



LA LUDOTHÈQUE S'APPRÊTE À CHANGER DE PRÉSIDENT(E)

EN MARS PROCHAIN, UNE PAGE VA SE TOURNER DÉFINITIVEMENT POUR LA LUDOTHÈQUE DE JARRIE, APRÈS SEPT ANNÉES PASSÉES À LA PRÉSIDENCE DE L'ASSOCIATION, ÉMILIE MALVOISIN NE SE REPRÉSENTERA PAS.

« Je reste au sein de l'association, mais il est important qu'il y ait un renouvellement au niveau du bureau » explique la jeune femme avant d'ajouter « La ludothèque a besoin de nouveaux bénévoles. Toutes les personnes qui souhaitent donner de leur temps sont les bienvenues. Nos bénévoles s'essoufflent après, pour certains, plus de vingt ans passés dans l'association. ».

Néanmoins, rentrer à la ludothèque c'est intégrer un groupe actif, dynamique et qui a développé de nombreux projets ces dernières années. « Nous avons renouvelé avec de nouveaux jeux nos kits anniversaires en investissant plus de 200€. Nous avons développé une bourse aux loisirs créatifs pour répondre à une attente grandissante des familles à réaliser du



“fait maison”. La ludothèque propose depuis un peu plus d'un an et demi durant les vacances scolaires des animations en famille » conclut Emilie Malvoisin. Il faut aussi rappeler que les adhérents de l'association peuvent racheter certains



La ludothèque a besoin de nouveaux bénévoles, toutes les personnes qui souhaitent donner de leur temps sont les bienvenues !

jeux à prix cassés quand l'association s'en sépare. Alors, qu'attendez-vous pour adhérer ?

NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE POUR LE CENTRE SOCIOCULTUREL ANDRÉ MALRAUX

LE PROJET SOCIAL EST UN DOCUMENT QUI EST LE FIL CONDUCTEUR DES ÉQUIPES DU CENTRE SOCIOCULTUREL ANDRÉ MALRAUX POUR LES 4 ANNÉES À VENIR.

« Comme à chaque fois, nous avons mis à contribution les adhérents, les élus, les équipes et toutes les bonnes volontés pour réfléchir ensemble afin d'avoir une base de travail solide pour rédiger le projet social.

Au printemps jusqu'au début de l'été nous avons donc organisé des matinées thématiques “Ciel mon samedi” » explique Guillaume Arson, le directeur du Centre. Avec l'ensemble des données récoltées, cet été le directeur a rédigé le projet qui a été soumis au Conseil d'Administration de l'association gestionnaire du Centre.

« Dans le projet nous nous appuyons sur 4 piliers pour toutes nos actions : favoriser le vivre ensemble, la fonction d'accueil au Centre et en dehors du Centre, renfort et soutien à la fonction parentale et pour finir la volonté de s'ouvrir aux communes voisines » confirme Guillaume Arson. Désormais ce document est entre les mains de la Caisse d'Allocations Familiales qui l'étudie pour donner l'agrément pour les 4 années à venir. En janvier si tout se passe bien, avec l'accord de la CAF, les équipes du Centre vont poursuivre leur travail et réfléchir à de nouveaux projets comme créer des soirées thématiques à l'attention des parents, aller à la rencontre des communes voisines pour présenter l'offre du Centre et bien d'autres projets très ambitieux pour certains.

DES MATINÉES THÉMATIQUES « CIEL MON SAMEDI »

* La décision de la CAF a été transmise au Centre durant l'impression du journal.



LA CIRCULATION AUTOUR DES ÉCOLES, L'OBJET DE PLUSIEURS PROJETS

PLUSIEURS CHANTIERS AUTOUR DES GROUPES SCOLAIRES SONT À L'ÉTUDE.



PARKING DE L'ÉCOLE MATERNELLE DU LOUVAROU

Pour sécuriser la circulation des piétons et aussi répondre aux besoins de stationnement dans le secteur de l'école maternelle, le directeur du service technique, Christophe Arthaud a réfléchi à un plan de réaménagement complet du parking.

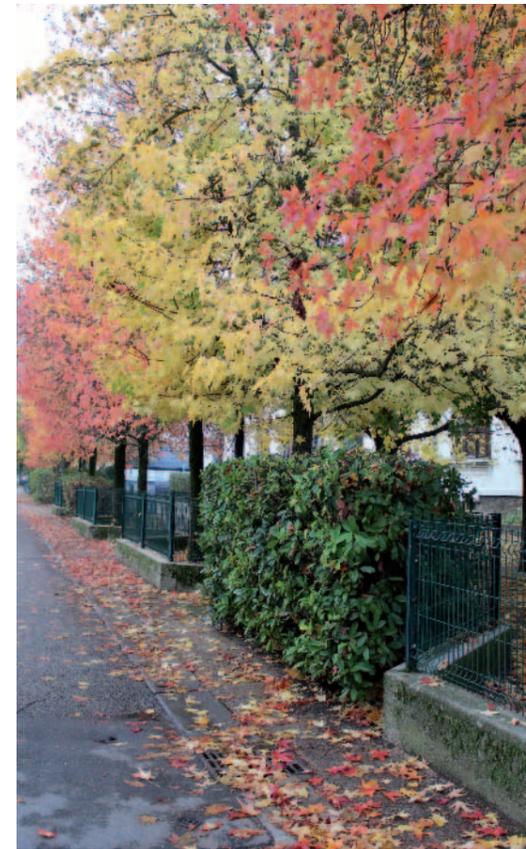
Celui-ci étant la propriété de Grenoble-Alpes Métropole, le directeur transmettra ce projet aux services responsables qui l'étudieront. « Ce projet comprend la reprise complète du parking qui en le réaménageant permet de passer de 26 à 41 places de stationnement. Le nouveau plan prévoit aussi à l'entrée toute une zone de circulation au pas donnant la priorité aux piétons qui peuvent circuler librement dans cette zone avec un marquage au sol adapté » confirme le directeur. Pour le moment la Métropole n'a pas encore étudié ce plan de réaménagement et le fera dès que la concertation avec les parents d'élèves élus et les enseignants aura eu lieu.

Par ailleurs, la commune reste propriétaire d'un petit terrain à l'entrée du chemin de la Garoudière. Elle compte démarrer au plus tôt des aménagements qu'elle va financer. « Ici et avec l'accord de la directrice de l'école, les agents municipaux prévoient de créer quatre places de parking. Par ailleurs nous sommes aussi propriétaire du trottoir qui longe le parking existant » confirme Christophe Arthaud. Là encore, la commune va prendre en charge la dépose de la barrière et va retirer la végétation se trouvant à cet endroit pour créer un trottoir plus spacieux

d'une largeur d'1,4 mètre. Une nouvelle barrière plus haute sera réinstallée pour clôturer l'espace vert se trouvant à l'arrière de l'école maternelle. Les travaux seront réalisés durant des vacances scolaires dans les meilleurs délais dès que la réunion de concertation aura eu lieu.

AMÉNAGEMENTS ÉCOLE DES CHABERTS

Un aménagement d'un dépose-minute avec une aire de retournement entre le monument aux morts et le terrain de sport va être créé et financé par la commune. Les travaux se dérouleront lors de vacances scolaires dès que possible. Ce projet permettra de désengorger le secteur de la rue de la Pierre du Perron aux horaires d'arrivées et de départs des enfants. Les élus rencontreront les enseignantes et les parents d'élèves élus dans le courant du mois de janvier pour présenter le projet et de le modifier au besoin.



CRÉER UN PLUS LARGE TROTTOIR ET UN DÉPOSE-MINUTE, RUE JULES FERRY.



AMÉNAGEMENTS RUE JULES FERRY

Le projet porté par les élus a déjà été présenté lors d'une réunion publique. Mis en œuvre par le service technique, il a pour but de créer un plus large trottoir pour les piétons circulant dans la rue. Pour cela la murette limitant la cour de l'école va être déposée et une nouvelle sera installée le long des arbres se trouvant dans la cour. La place ainsi gagnée permettra la création d'un trottoir d'une largeur d'1,4 mètre. Un dépose-minute sera aussi créé au niveau du portail d'entrée de l'école élémentaire. Ce chantier devrait débuter cet été.



UN LOCAL ÉCOLOGIQUE POUR L'ACCA

L'ACCA A BESOIN D'UN LOCAL POUR SE RÉUNIR ET PRÉPARER LES PIÈCES DE GIBIERS CONFORMÉMENT À LA RÉGLEMENTATION. MAIS CET ESPACE FAIT DÉFAUT À JARRIE.

« Nous possédons un terrain communal dans la forêt des Frettes entre la tour hertzienne et le Plâtre » explique Jean-Pierre Aubertel, premier adjoint aux travaux avant d'ajouter « Nous sommes en pleine phase de consultation et pour le moment les contours précis du bâtiment ou le choix des matériaux pour la structure ne sont pas arrêtés. Par contre nous avons donné des grandes lignes pour ce projet qui se doit d'être respectueux de son environnement immédiat. ».



La future cabane sera donc écologique et autonome. Des panneaux photovoltaïques seront installés pour fournir l'électricité nécessaire. Un système de récupérateur d'eau permettra de disposer de l'eau pour différents usages, mais comme elle ne sera pas potable, il faudra apporter de l'eau en bouteille pour les consommations personnelles.

Enfin, le local disposera de toilettes sèches. Ce projet ne devrait pas se concrétiser avant juin 2019, une fois le budget voté et devrait être livré en fin d'année.

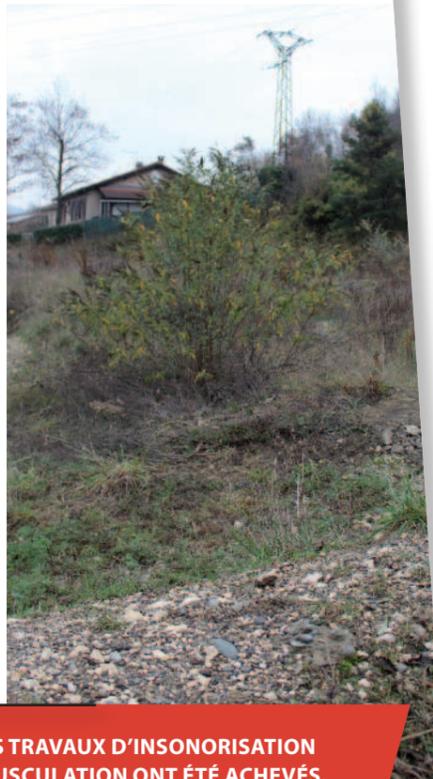
UN TERRAIN D'ENTRAÎNEMENT VA BIENTÔT VOIR LE JOUR STADE PILLET

LE TERRAIN ENGAZONNÉ DU STADE PILLET EST MIS À RUDE ÉPREUVE. EN EFFET, L'USJC RUGBY, RICHE DE NOMBREUSES ÉQUIPES, EST CONTRAINT DE L'UTILISER MÊME POUR LES ENTRAÎNEMENTS.

« Le club souhaite préserver au maximum le terrain du stade et aimerait qu'il ne soit utilisé que dans le cadre des compétitions » confirme Ivan Delaître, adjoint jeunesse et sports. Il existe un terrain peu utilisé derrière les gradins.

C'est à cet endroit qu'un terrain constitué d'un revêtement synthétique avec un garnissage en liège sera installé dans les mois à venir. « La commune va financer le déblaiement du terrain sur lequel a été stocké de la terre et prend en charge la maîtrise d'œuvre. »

« Ensuite, c'est l'USJC rugby qui financera les travaux d'aménagements du terrain d'entraînement et avec les entreprises de son choix » conclut l' élu.



À noter

EN OCTOBRE LES TRAVAUX D'INSONORISATION DU LOCAL DE MUSCULATION ONT ÉTÉ ACHEVÉS. Ils permettent d'isoler du bruit le logement se trouvant au-dessus et améliorer le confort des sportifs utilisant la salle.



En bref

> LOCAL POTERIE

Les travaux du local poterie se sont achevés en novembre. L'association a pu s'y réinstaller et reprendre ses activités. Cet hiver un point a été fait entre les usagers et la mairie afin de voir quelles sont les améliorations qui pourraient être apportées dans le local, au point de vue du rangement.

> LE LAVOIR

Le lavoir détruit par erreur par la Société Dauphinoise d'Habitat a été remplacé par un lavoir tout neuf au début du mois de novembre. Le service environnement y plantera des fleurs.

> TRAVAUX MÉTROPOLITAINS

→ AVENUE GÉNÉRAL DE GAULLE

Suite à la demande de riverains et après avoir réalisé des réunions avec ces derniers pour présenter les projets d'aménagements des demi-plateaux ont été installés à l'entrée de la commune.

Ce dispositif a été complété par du marquage au sol (passages piétons, zébras) et des bandes rugueuses. Ces aménagements permettent de limiter la vitesse des automobilistes dans ce secteur.



CONSTRUCTION D'UN NOUVEL ESPACE MULTI-ACCUEIL PETITE ENFANCE

Le Syndicat Intercommunal de Coopération et des Compétences Enfance ou SICCE travaille en étroite collaboration avec la mairie de Jarrie pour la création d'un nouveau bâtiment, toujours situé aux Chaberts, qui accueillera l'espace multi-accueil de la Ribambelle.

Durant la fin de l'année, une consultation a été lancée par le SICCE pour trouver le maître d'œuvre aidé par le groupe Legua (anciennement Territoires 38). Ce dernier devra fournir au début de l'année un avant-projet définitif sur lequel les élus du SICCE et de la commune devront se prononcer. « Une fois cette phase passée, c'est le directeur du service technique de la mairie de Jarrie qui reprendra le dossier » explique Raphaël Guerrero, président du SICCE et maire de Jarrie.



En effet, le terrain étant communal, le bâtiment sera propriété de la mairie de Jarrie et cette dernière souhaitant faire des économies, c'est le directeur du service technique qui supervisera le projet et le SICCE gèrera la maîtrise d'ouvrage.



À SAVOIR

→ La consultation pour trouver les entreprises qui réaliseront le chantier devrait DÉBUTER EN MILIEU D'ANNÉE 2019.

→ ROUTE DU MOLLARD

D'autres aménagements ont été réalisés suite à une concertation faite avec les riverains.

Seules les chicanes n'ont pas encore été installées suite à une forte opposition d'une partie des habitants du quartier. Des aménagements provisoires pourront être proposés ultérieurement à cet endroit si cela s'avère nécessaire.

Le plateau existant à l'intersection de la route du Mollard et de la route du Pontenin sera réaménagé lorsque le lotissement Mouret sera achevé.

Il consiste en l'élargissement de la voie venant du Plâtre. Ce qui permettra la création d'îlots centraux pour guider les automobilistes. Le tout dans un souci de sécurisation du carrefour.



DÉBUT DES TRAVAUX CETTE ANNÉE POUR LA NOUE SECTEUR DES CHABERTS

Avec l'amélioration de la connaissance des risques liés aux crues à proximité des ruisseaux dans le quartier des Chaberts, la création d'une noue est incontournable pour l'ensemble du hameau en parallèle de la construction de l'ensemble immobilier Grand Champ. Techniquement, la noue est une cuvette creusée et située dans un espace naturel.

Elle sera d'une profondeur suffisante pour absorber un trop plein d'eau, mais permettra aussi aux animaux d'y circuler et d'y paître, car elle sera traitée sous forme de prairie. Ces travaux seront pris en charge par la mairie.



Construction d'une noue

À NOTER

→ LE PROJET IMMOBILIER GRAND CHAMP A DÉBUTÉ À L'AUTOMNE PAR LES TRAVAUX DE TERRASSEMENT. La mairie a vendu le terrain à la société Sinfimmo le 30 octobre dernier. L'ensemble immobilier est constitué de quatre villas individuelles ainsi que de deux petits ensembles collectifs comprenant 15 et 18 logements dont 15 logements sociaux.

Le saviez-vous ?

LA HAUTEUR DES BÂTIMENTS EST RÉGLÉE DANS LE CADRE DU PLAN LOCAL D'URBANISME OU PLU.

Pour ce numéro, nous vous présentons les règles concernant les hauteurs des bâtiments principaux.

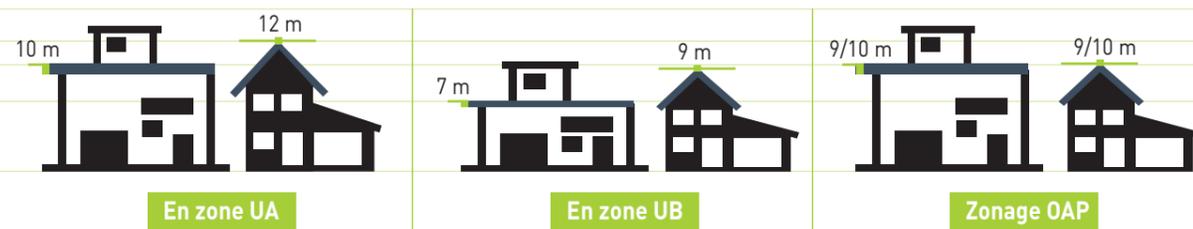
Nous reviendrons dans un numéro suivant sur la hauteur des annexes.

DANS LE PLU, IL EXISTE 2 ZONES :

- **UA** = zone dense comme les centres-bourgs, elle correspondra sensiblement aux zones UA de notre ancien Plan d'Occupation des Sols dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- **UB** = zone pavillonnaire
- Par ailleurs, le PLU prévoit aussi des **zonages OAP** = Orientation d'Aménagement et Programmation

POUR CHAQUE ZONAGE, LE PLU DISTINGUE UNE HAUTEUR MAXIMALE POUR TOUTE CONSTRUCTION DISPOSANT D'UNE TOITURE AVEC PANS OU D'UNE TOITURE PLATE.

- **TOITURE À PANS**: Mesure point le plus haut du faîtage
- **TOITURE PLATE**: Mesure à l'acrotère avant l'attique
- **POUR LES OAP**: La hauteur varie en fonction de leur implantation dans une zone dense ou peu dense.



LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL, EN DÉBAT AU CONSEIL MUNICIPAL

LES SERVICES DE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLITAIN TRAVAILLENT DEPUIS PLUSIEURS MOIS À LA RÉDACTION D'UN PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL OU PLUI.

Ce dernier, masse d'informations compilant en grande partie les Plans Locaux d'Urbanisme des 49 communes de l'agglomération doit être soumis à chacun des conseils municipaux de ces mêmes 49 communes.

Le 10 décembre dernier c'était au tour du conseil municipal de Jarrie de donner son avis en présence d'une quarantaine de personnes invitées à débattre. Ainsi une longue délibération a été soumise au vote des élus présents contenant des observations. Suite à l'étude attentive du projet du PLUI, les élus membres de la commission aménagement du territoire et en premier lieu, Raphaël Guerrero, maire de Jarrie ont souhaité faire des remarques d'amélioration. Base de travail qui a permis de rédiger le projet de délibération qui a été voté en conseil. En particulier les élus tiennent à ce que la hauteur maximum des bâtiments soit de 9 m et non de 10 comme prévu par la Métropole. L'avis rendu par la commune est favorable assorti de remarques diverses, et pointe particulièrement les éléments suivants :

- Préservation des activités commerciales quartier de Basse-Jarrie,
- Assurer un tampon vert de 8 m de largeur en périphérie des OAP,
- Assurer l'accès à l'OAP Pré Brenier en minimisant le trafic dans le hameau de



À NOTER

CE QUI VA CHANGER AVEC LE PLUI

la Combe et en créant une voie d'accès se trouvant au sud sur le chemin rural existant,

- Classement en zones UD3 (zonage pavillonnaire) de la parcelle AH 240 du lotissement Pré Allerme,
- Classement en zone agricole constructible (AS) des terrains ciblés pour un bâtiment agricole pour l'exploitation de maraîchage biologique de Bon Repos,
- Classement en zone UA3 (zone dense) des espaces communaux du cœur des Chaberts (école - cantine),
- Demande de modification du règlement de la zone UD3 portant sur l'implantation des constructions sur limite seulement dans les cas où il n'y a pas de construction sur la parcelle voisine et sur la hauteur maximum qui doit être limitée à 9 m,
- Demande de modification du règlement du secteur de stationnement S6 (concerne une grande partie de la commune) pour exiger des places visiteurs en cas d'opération de construction de plus de 2 logements.

→ **LES LOGEMENTS SOCIAUX**: la commune étant astreinte à la construction de logements sociaux, le PLUI fixe à 30% son pourcentage dans tout projet de plus de deux logements.

→ **LES ZONAGES**: les zones UA et UB classifiant les zones construites seront remplacées par six zones. Le découpage du PLUI sera donc plus fin que celui du PLU.

→ **TROIS TYPES D'OAP**: le PLUI métropolitain crée trois types d'OAP (Orientations d'Aménagements et Programmes) nouvelles: les OAP paysage, les OAP qualité de l'air, les OAP risques et résilience. Par exemple le quartier de Basse-Jarrie fera partie de l'OAP paysagère du Drac et le reste de la commune de celle du plateau de Champagnier.





NOUVEAUX CONTRATS AVEC LA MAIRIE

L'appel d'offres concernant la restauration collective reconduit Scolarest



La gestion de la cuisine centrale est confiée à un prestataire extérieur dont le contrat arrivait à échéance. «Le cahier des charges a été établi en concertation avec les représentants des parents d'élèves issus des trois groupes scolaires» explique Marie-Thérèse Favillier, adjointe aux affaires scolaires. Un nouvel appel d'offres a été lancé cet été. «Nous avons reçu deux offres. Suite au dépouillement, l'offre de l'entreprise Scolarest s'est avérée supérieure au niveau qualitatif et compétitive en matière

de prix. Nous avons en effet apporté un soin particulier aux origines des produits que nous souhaitons frais, biologiques et provenant de circuits courts pour un pourcentage élevé des achats et bien sûr au niveau des tarifs» explique Philippe Poyet, directeur général des services.

La société Scolarest est donc reconduite pour les quatre prochaines années. «Nous souhaitons renforcer le "contrôle" des menus proposés par Scolarest. Nous avons déjà une commission de travail, mais nous avons créé en plus une cellule de contrôle qui associera les parents d'élèves élus» confirme le directeur des services.

> La cuisine centrale du Clos Jouvin n'a pas connu de gros travaux de rénovation depuis plusieurs années.

Cet été des agents de la Direction Départementale de Prévention des Populations ou DDPP ont fait une visite de contrôle. Les services de la DDPP la qualifient de satisfaisante. Ils ont rendu des conclusions pointant la nécessité de faire des travaux pour répondre aux normes en vigueur, mais aussi demandant à moderniser une partie des équipements. Des travaux vont être programmés en lien avec les partenaires de la commune que sont le Centre Communal d'Action Sociale, les entreprises Arkema et Framatome et le Département de l'Isère.



La cuisine centrale du restaurant Clos Jouvin



POUR INFORMATION

→ LA CUISINE CENTRALE DU CLOS JOUVIN FOURNIT LES REPAS POUR LE RESTAURANT INTER-ENTREPRISES DE LA PLATEFORME INDUSTRIELLE DE JARRIE, LA CANTINE DU COLLÈGE, LE PORTAGE DES REPAS GÉRÉ PAR LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE AINSI QUE LES TROIS CANTINES SCOLAIRES DE JARRIE.

Ainsi une fois par trimestre des techniciens de la commune et des parents bénévoles se rendront dans les cantines pour évaluer la qualité des plats servis aux enfants. Ils pourront aussi demander au prestataire de donner les preuves de la provenance des produits servis.



À NOTER



La mairie de Jarrie signe une Délégation de Service Public avec l'Association de gestion d'animation du Centre Socioculturel André Malraux



L'accueil des enfants dans le cadre périscolaire ou de loisirs relève d'un Service Public dont la mairie a la responsabilité. Le Centre Socioculturel André Malraux prend en charge pour la commune ce service depuis de nombreuses années.

«L'État, à travers son service du Trésor public, nous a demandé de consolider le cadre juridique qui nous lie avec l'Association de gestion du Centre sur ce dossier. Ainsi il y a plusieurs mois, nous avons lancé un appel d'offres, afin de trouver notre délégataire de Service Public pour l'accueil périscolaire et de loisirs» confirme Raphaël Guerrero, maire de Jarrie. Suite au dépouillement des offres, c'est l'association gestionnaire du Centre qui a été retenue.

«Le cahier des charges concernant la délégation est très précis au niveau des horaires, des repas, des tarifs, ou encore des valeurs que l'on souhaite voir transmettre dans le cadre de ces activités» confirme Philippe Poyet, directeur général des services avant d'ajouter «La nouveauté c'est notre façon de financer le coût d'accueil. Jusqu'à présent la mairie donnait une subvention à l'association gestionnaire du Centre Malraux.

Réunion de travail entre les membres de l'Association de gestion du Centre Socioculturel André Malraux, dont sa présidente Claire Alglave, les élus de Jarrie et le directeur général des services.



Maintenant l'association gestionnaire du Centre Malraux a calculé le coût horaire par enfant de l'accueil périscolaire et de loisirs. Une fois déduite la participation des familles et l'aide de la Caisse d'Allocations Familiales, le Centre émettra plusieurs fois par an une facture à l'attention de la mairie, afin que nous payions la différence. Mais ceci reste transparent pour les parents.»

Il est à noter que les autres communes qui avaient conventionné avec le Centre Malraux, afin de proposer un accueil de loisirs aux familles, devront aussi payer le tarif horaire par enfant. «L'impact financier n'est pas négligeable. En effet, jusqu'à présent ces communes payaient une quote-part et pas un tarif par enfant et finalement c'est la mairie de Jarrie qui contribuait très largement aux frais induits comme le chauffage, l'entretien des bâtiments ainsi que les salaires des animateurs» conclut le maire de Jarrie.



À NOTER

Le contrat de Délégation de Service Public ne modifie pas l'organisation des inscriptions, de l'accueil, des horaires ou encore des tarifs en vigueur depuis la rentrée scolaire pour les familles jarroises.

TOUT SCHUSS SUR LE REPAS DES SENIORS

ILS ÉTAIENT 165 COMPÉTITEURS SUR LA LIGNE DE DÉPART, CE SAMEDI 10 NOVEMBRE POUR LE CHALLENGE ANNUEL DU REPAS DES SENIORS.

Les sportifs du jour se sont vu conter les exploits de leurs aînés lors des Jeux Olympiques de Grenoble, au travers de pièces de collection apportées par Marc Robert. Comme prévu, les vainqueurs de l'épreuve reine du doyen/



doyen de la journée sont Guillaume Garcia et Gliorietta Zeni. Dans la catégorie 50 ans de mariage, ce sont Lydie et Alain Martin d'Arnal dont c'était l'anniversaire qui ont fini premiers et dans la catégorie 60 ans ex aequo Suzanne et Joseph Nieto et Denise et Michel Prat.

ALORS MAINTENANT, TOUT SCHUSS SUR L'ÉPREUVE 2019 !



ATELIER STRESS ET SOMMEIL

LORS D'ÉCHANGES AVEC DES SENIORS QUI FRÉQUENTENT LES ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE LA QUESTION DU STRESS ET DU SOMMEIL A ÉTÉ ÉVOQUÉE.

Afin de mieux comprendre ce sujet, la CARSAT à la demande du CCAS de Jarrie viendra les 8 et 22 mars prochains animer deux ateliers sur le thème du stress et du sommeil.

> Ateliers dès 15h15 à l'Entr'acte. Gratuïts et ouverts à tous les retraités.



> PERMANENCES AVOCAT Maître Bobant apporte conseil et orientation.

PROCHAINES PERMANENCES :
lundi 14 janvier, lundi 11 février,
lundi 11 mars, lundi 8 avril
à l'Entr'acte (17 rue Jules Ferry).
Sur rendez-vous de 17h30 à 19h.

04 76 68 88 01

Nouvelle année pour le café des aidants

VOUS PRENEZ EN CHARGE AU QUOTIDIEN UN MEMBRE DE VOTRE FAMILLE (un parent, un conjoint, un frère ou une sœur, un enfant) QUI A PERDU SON AUTONOMIE, ALORS VOUS ÊTES UN(E) AIDANT(E) !

Vous avez envie d'échanger avec des gens qui sont dans la même situation ou obtenir des réponses à vos questions ? Alors venez participer au café des aidants. Il est animé par une psychologue spécialement formée à ces questions et les directeurs des CCAS de Jarrie et Vizille sont présents en tant que personnes ressources.



POUR L'ANNÉE 2019 :
→ 15 janvier à Vizille
→ 8 février à Jarrie
→ 12 mars à Vizille
→ 5 avril à Jarrie

RENDEZ-VOUS À 14H30 POUR JARRIE À L'ENTR'ACTE (17 RUE JULES FERRY) ET POUR VIZILLE À LA PETITE SALLE.

Les Simianes



LES LOGEMENTS SOCIAUX, CONCRÈTEMENT COMMENT ÇA MARCHE ?

LES DÉMARCHES D'ACCÈS À UN LOGEMENT SOCIAL SONT SOUVENT PERÇUES COMME COMPLEXES. ALORS NOUS VOUS PROPOSONS UN DÉCRYPTAGE POUR MIEUX COMPRENDRE COMMENT CELA SE PASSE !



→ LE DÉPÔT DE DOSSIER

Les personnes qui souhaitent déposer une demande de logement social doivent répondre au minimum à trois critères :

- > Être résident régulier sur le territoire français
- > Respecter les plafonds de revenus fixés par l'État qui varient en fonction de la taille de la composition familiale
- > Ne pas être propriétaire

Aujourd'hui, c'est la métropole grenobloise qui a la responsabilité des questions liées au logement social. Elle a néanmoins souhaité que les 49 communes de l'agglomération ou leur Centre Communal d'Action Sociale restent le lieu d'accueil des particuliers qui souhaitent déposer une demande de logement dans le parc social.

Pour déposer son dossier de logement social il existe deux solutions :

- Se rendre au Centre Communal d'Action Sociale ou (CCAS) de sa commune pour retirer un dossier
- Effectuer cette démarche en ligne www.lametro.fr/57-ma-demande-de-logement-social.htm

→ COMMENT SE PASSE L'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS SOCIAUX GÉRÉS PAR LES BAILLEURS SOCIAUX ?

Lorsqu'un logement se libère sur le territoire communal jarrois, le CCAS en est informé. « Nous faisons une sélection des candidats correspondant le mieux au logement vacant. Nous rentrons les critères du logement, typologie, montant du loyer, composition de la famille à loger etc. dans l'application nationale sur laquelle sont enregistrées toutes les demandes actives. Puis nous sélectionnons les demandes les plus anciennes répondant point par point aux caractéristiques du logement et ayant demandé la commune de Jarrie » explique Françoise Bottala, directrice du CCAS de Jarrie avant d'ajouter « Une fois ce travail de sélection effectué, nous contactons les personnes pour nous assurer qu'elles sont intéressées par le logement. ».

Les candidatures sont ensuite présentées de façon anonyme à une commission municipale appelée Commission d'Attribution des Logements ou CAL regroupant les membres du conseil d'administration du CCAS. La CAL classe les candidatures et les soumet au bailleur social gestionnaire du logement qui reste le seul décisionnaire de la candidature qu'il choisira de retenir. « Le locataire reste libre d'accepter ou non le logement sous réserve d'un refus motivé. Il faut avoir conscience des délais qui sont relativement longs pour l'attribution d'un logement social. En effet, il faut compter une année et demie avant de pouvoir positionner un candidat sur un logement vacant » conclut la directrice.

→ COMMENT SE RÉPARTISSENT LES LOGEMENTS SOCIAUX ?

Lors de la construction d'un nouvel ensemble immobilier intégrant des logements sociaux, une répartition se fait en fonction des financements accordés par différents organismes :

- > 1% logement (cotisation versée par les entreprises)
- > Bailleurs sociaux (ex. SDH ou OPAC à Jarrie)
- > État
- > Commune

De ce fait, dans un immeuble, il y a plusieurs types d'attributaires : ceux du contingent du 1% logement ou de l'État ne sont pas proposés par le CCAS et sont réservés pour l'un aux salariés des entreprises qui cotisent et pour l'autre aux ménages les plus vulnérables.

En chiffres

60 LOGEMENTS GÉRÉS PAR L'OPAC
195 GÉRÉS PAR LA SDH
TOTAL = 255 LOGEMENTS
+ 19 LOGEMENTS COMMUNAUX GÉRÉS DIRECTEMENT PAR LE CCAS. Ils sont principalement situés dans les écoles de la commune

→ LE LOGEMENT SOCIAL JARROIS

La loi SRU* puis ALUR* imposent désormais que chaque commune dispose d'un parc de 25% de logements sociaux.

Ainsi il manque 135 logements de ce type et la législation prévoit des pénalités pour les communes n'ayant pas atteint ce pourcentage. Pour la commune de Jarrie, il s'agit d'un montant de 67 000 euros par an. Dans le cadre des nouveaux programmes de construction 41 logements sociaux nouveaux seront construits d'ici trois ans. Dans les années à venir, malgré les nouvelles constructions le déficit restera important et l'amende de l'État devrait fortement augmenter. Elle pourrait atteindre 300 000 euros par an.

> En 2017 : 8 logements se sont libérés dans le contingent communal : 1 T2, 2 T3, 3 T4, 2 T5.



Immeuble « Le Vercors »

*SRU : loi relative à la Solidarité et au Renouveau Urbain
*ALUR : loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové

LES JARROIS(E)S, LEURS EXPÉRIENCES, LEUR SAVOIR-FAIRE AU CŒUR DE LA PROGRAMMATION DE LA MÉDIATHÈQUE

RAPPELEZ-VOUS L'ÉTÉ DERNIER, ESTELLE MONDIN, RESPONSABLE DE LA MÉDIATHÈQUE YVETTE VIROT, VOUS PROPOSAIT DE METTRE EN AVANT VOS TALENTS, VOS SAVOIR-FAIRE, VOTRE EXPÉRIENCE EN ANIMANT DES RENCONTRES OU DES ATELIERS À LA MÉDIATHÈQUE.

Les premières Jarroises à se lancer seront Christine Bonnetain, Chrystelle Luisy et Carole Soulier, toutes trois spécialistes dans trois domaines différents que sont la sophrologie, la kinésiologie et la réflexologie.

LE 6 FÉVRIER PROCHAIN À 18H30 elles répondront à toutes vos questions sur ces médecines douces. Une autre rencontre sera proposée par Anne Bigot autour de : « *Une expérience de vie en Inde* ». Celle-ci témoignera de



son expérience d'expatriée à travers une exposition de ses photographies et une rencontre. Elle présentera aussi certains aspects de la spiritualité indienne et donnera quelques éléments sur l'ayurveda le 5 avril à 18h30.

D'autres Jarrois(e)s vont au fil du temps, proposer des ateliers ou des conférences, alors consultez l'agenda du journal, le site internet de la médiathèque ou encore la page Facebook de la mairie pour ne rien manquer de la programmation de la médiathèque!

Et puis pourquoi pas vous ?



CULTURE ET SCIENCE S'ASSOCIENT POUR FORMER UNE ÉQUIPE AUTOUR DU PROJET BABYLAB

AU COMMENCEMENT, IL Y A UNE ARTISTE, AURÉLIE MAISONNEUVE, QUI DÉVELOPPE UN PROJET ARTISTIQUE EN UTILISANT SON EXPÉRIENCE ISSUE DE SES INTERVENTIONS DANS UN DES BABYLABS IMPLANTÉS EN FRANCE.



Le babylab c'est un laboratoire de recherche scientifique qui cherche à comprendre comment les bébés apprennent à parler. Ici et en 2019, les équipes de la médiathèque associées à un grand nombre de partenaires dont les principaux sont le SICCE (*Syndicat Intercommunal de Coopération et des Compétences Enfance*), les crèches et les espaces multi-accueils du syndicat, Art Pop ou encore les musiciens Emmanuel Cury et Catherine Veth ainsi que les scientifiques du BabyLab et/ou

du GIPSA LAB vont organiser six ateliers de rencontres entre des musiciens et des bébés. Une scientifique sera présente pour observer les interactions entre les jeunes enfants et la musique et ainsi enrichir les données de recherches déjà récoltées. Et en juin, si tout se passe bien la médiathèque Yvette Virot accueillera tous les protagonistes pour que la chercheuse, Hélène Løvenbruck vienne présenter ses premières conclusions scientifiques.

LA CHIMIE ET LES ÉNERGIES RENOUVELABLES LES ENJEUX DE DEMAIN S'EXPOSENT AU MUSÉE

COMMENT LUTTER CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ? EN UTILISANT DES ÉNERGIES MOINS POLLUANTES.

Le musée de la chimie, bien ancré dans les questionnements de son temps, vous propose en 2019 durant 18 mois de venir découvrir une nouvelle exposition qui traitera de ces questions si cruciales. Sous l'angle bien évidemment des recherches dans le secteur de la chimie, le musée présentera une exposition permettant d'en savoir plus sur la transition énergétique et la croissance verte: les matériaux isolants, les matériaux allégeant les véhicules introduiront l'exposition. Puis il sera question de savoir comment stocker l'énergie électrique, comment améliorer le rendement des panneaux solaires et des batteries du futur.



→ Atelier tout public et visite guidée au musée de la chimie



Caroline Guérin, conservatrice du musée, prépare aussi autour de cette exposition toute une série d'événements en lien avec cette thématique.

EN SAVOIR PLUS

Consultez les agendas des prochains numéros du *Jarrie Mag* ou le site internet www.ville-jarrie.fr

À NOTER

Le musée lui aussi fait attention à ses dépenses énergétiques et cherche à réduire son impact sur l'environnement.

Dans le but de mieux mettre en valeur certaines pièces de collection et aussi de réduire la facture énergétique, des travaux sur les éclairages du musée ont été réalisés à l'automne.

De nouveaux points lumineux ont été ajoutés et les ampoules ont été changées par des Led.

PRÉPAREZ-VOUS, LE 19 JANVIER C'EST LA NUIT DE LA LECTURE!

NOTEZ BIEN DANS VOS AGENDAS, LE SAMEDI 19 JANVIER 2019, DE 18H À 23H, AURA LIEU À LA MÉDIATHÈQUE YVETTE VIROT LA PREMIÈRE NUIT DE LA LECTURE!

« Il s'agit d'une manifestation nationale qui existe depuis 3 ans. Nous sommes tout un groupe qui collabore pour préparer cette soirée pleine de surprises où la lecture à voix haute sera notre fil conducteur » explique Estelle Mondin avant d'ajouter « Nous allons proposer des temps forts selon un parcours dans la médiathèque durant toute la soirée grâce aux propositions

de tous : l'atelier d'écriture animé par Bernard Jacquier au sein d'Art Pop, les classes de CM2 du Louvarou et des Chaberts, le secteur jeunes du Centre Malraux, la Compagnie Acour, l'Association du Château de Bon Repos, ou encore le musée de la chimie. ».

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Contactez l'équipe de la médiathèque Yvette Virot au 04 76 78 64 99 ou bibliotheque@mairie-jarrie.fr



LA SOCIÉTÉ CLIMELECT, SOCIÉTÉ D'ÉLECTRICITÉ SPÉCIALISTE DES POMPES À CHALEUR ET CLIMATISEURS!

THIERRY BAILLY EST NATIF DU PLATEAU DE CHAMPAGNIER. IL A DÉBUTÉ SA CARRIÈRE TRÈS JEUNE EN TANT QU'ÉLECTRICIEN.

«J'ai d'abord longtemps travaillé en tant que salarié. Il y a cinq ans j'ai fondé ma propre société ClimElect» explique le gérant. Jusque-là rien d'original, sauf que tenté par l'aventure et le dépaysement, il s'installe à la Guadeloupe où il crée sa société et part y vivre avec toute sa famille.

Sauf que la montagne, les changements de saisons et la vie dans l'hexagone ont fini par lui manquer. «Nous nous sommes réinstallés à Jarrrie cette année et j'ai transféré mon activité ici» confirme Thierry Bailly.

Le chef d'entreprise est électricien spécialisé dans l'installation de chauffages utilisant une pompe à chaleur, les planchers chauffants, les climatiseurs et radiateurs électriques. L'électricien dépanne et réalise aussi les travaux d'entretien pour les installations existantes. «J'organise mon activité pour répondre au plus vite aux sollicitations de mes clients.»

«Le matin je me consacre à mes chantiers et l'après-midi je me rends chez les futurs clients pour établir les devis ou faire les dépannages d'urgence» conclut Thierry Bailly.



Deux jeunes retraitées heureuses!

RÉGINE SALVETTI AVAIT INTÉGRÉ LE CABINET D'INFIRMIÈRES DE JARRIE EN 1983 ET DENISE GUERRERO EN 1991.

Depuis le cabinet s'est étoffé et il compte 7 infirmiers/ infirmières libéraux. Après une vie passée à soigner les Jarrois(e)s et Chenillard(e)s toutes les deux ont fait valoir leurs droits à la retraite.

Denise et Régine ont certainement une quantité d'histoires à raconter, mais secret professionnel oblige, rien ne filtrera même à la retraite. Quant au cabinet d'infirmières il poursuit son chemin, pour de longues années encore!

CLIMELECT
Thierry Bailly - 06 43 94 46 82
climelect38@hotmail.com

NOUVEAUX LOCAUX POUR LES MÉDECINS DE LA COMMUNE

CONSERVER SES MÉDECINS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL EST UN SUJET PRIS AU SÉRIEUX PARTOUT EN FRANCE ET JARRIE NE DÉROGE PAS À LA RÈGLE.



Les 3 médecins installés aux Plâtrières ainsi que le cabinet comptant 7 infirmières ont un projet de construction d'une maison médicalisée qui verra le jour à proximité de l'école Victor Pignat sur une parcelle autorisée par le Plan de Prévention des Risques Technologiques. Seulement, ce nouveau bâtiment ne sera livré que dans deux ans.

Entre-temps les propriétaires des locaux qu'ils occupent pour leur activité professionnelle ont mis en vente leurs biens respectifs. La mairie saisie du dossier a reçu à plusieurs reprises les intéressés et leur a fait différentes propositions afin de leur trouver une solution pour les deux années à venir et ainsi éviter leur départ de la commune. Les infirmières vont occuper les locaux communaux place du Maquis de l'Oisans et les médecins un local Croix de vue propriété de la SDH libre pour le moment.

Quant au secteur de Haute-Jarrie, un médecin souhaiterait s'installer et ainsi remplacer le médecin actuel qui va partir en retraite. Pour aider dans cette transition, Raphaël Guerrero a aidé le premier dans ses démarches pour trouver un local vide. C'est finalement dans l'ancien cabinet dentaire au domaine de l'Enclos que le nouveau cabinet ouvrira suite à son acquisition par la mairie et permettra l'accueil de deux médecins.

en BREF

→ LE PARI REPREND

Après trois mois d'interruption demandés par le Ministère pour des questions de contrôle de procédure, le PARI reprend.

Il concerne toutes les personnes se trouvant dans le périmètre de risques de la plateforme chimique et pour qui la loi impose des travaux pour rendre conforme leur habitation.

Il est urgent désormais pour les propriétaires qui n'ont pas encore entamé les démarches de se rapprocher de Soliha, organisme qui aide les particuliers dans leurs démarches. En effet, le PARI s'achèvera à la fin 2019.

→ Contact et renseignements :
08 06 07 90 03
soliha3873@soliha.fr

→ LE GAZ DE VILLE QUARTIER DE HAUTE-JARRIE

Grenoble-Alpes Métropole et GRDF ont questionné les habitants du quartier de Haute-Jarrie pour connaître leur intérêt vis-à-vis du gaz de ville.

Faute d'un nombre suffisant de retours positifs et d'une rentabilité économique certaine, GRDF n'engagera pas d'investissements dans le quartier.

Le projet ne verra donc pas le jour pour le moment.



LA RÉSERVE NATURELLE EN 2019

LE COMITÉ CONSULTATIF DE LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE PRÉSIDIÉ MARIE-CLAIRE TERRIER, CONSEILLÈRE RÉGIONALE, S'EST TENU DÉBUT DÉCEMBRE EN PRÉSENCE D'ÉLUS ET DE REPRÉSENTANTS DE LA MÉTROPOLE GRENOBLOISE.

Il a donné un avis favorable pour le transfert des compétences du Sigreda (Syndicat Intercommunal de la Gresse et du Drac Aval) à Grenoble-Alpes Métropole à partir du 1^{er} janvier 2019. Le comité a aussi approuvé la préparation du contrat de gestion avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui prendra effet au 1^{er} janvier 2020 pour cinq ans.

Par ailleurs, le comité a validé le lancement d'une étude sur l'arasement de la digue au sein de la réserve afin de permettre la circulation libre de l'eau.

L'étude portera sur différents aspects : réglementaires, environnementaux, techniques et financiers. Un programme d'entretien a aussi été acté pour l'année 2019.



De nouveaux arbres dans le Clos Jouvin

CETTE ANNÉE LE SERVICE ENVIRONNEMENT A DÛ ABATTRE DES ARBRES DANS LE PARC DU CLOS JOUVIN, SOIT PARCE QU'ILS ÉTAIENT MORTS ET DANGEREUX POUR LES PROMENEURS, SOIT MALADES COMME LES DEUX PINS AUTRICHIENS, QUI ÉTAIENT ENVAHIS DE CHENILLES PROCESSIONNAIRES.

Cet automne, les agents ont en contrepartie replanté une dizaine de jeunes arbres pour permettre au parc de se régénérer et garder son aspect général.

Comme l'année passée, lors d'une précédente campagne de plantations, Jean-Philippe Boujard, responsable du dossier a choisi notamment des essences locales comme les chênes, les hêtres ou encore les sapins qui s'implanteront plus aisément que des essences exotiques. Les uns se trouvent vers la gymnase, les autres



vers la montée de la Creuse. Ces nouveaux spécimens auront aussi pour rôle d'empêcher la prolifération des ronces dans le parc et aussi de pérenniser son aspect.

LA SAISON 2018 DE LA PISCINE : RÉSUMÉ EN CHIFFRES

L'ÉTÉ PARTICULIÈREMENT CHAUD ET ENSOLEILLÉ EXPLIQUE EN PARTIE LES BONS CHIFFRES DE CETTE ANNÉE À LA PISCINE DE JARRIE.

	NOMBRE D'ENTRÉES	PART EN %
JARROIS	5 928	30,5
EXTÉRIEURS	11 227	69,5
TOTAL	17 155	100



→ Les entrées ont contribué à hauteur de 77430 euros aux frais de fonctionnement de l'équipement qui s'élève à 124334 euros. Le déficit peut paraître important, mais au regard des équipements du même type, il est très faible. Au-delà des chiffres, l'équipe des maîtres-nageurs et des caissières très

investis a contribué au bon fonctionnement de la piscine où aucun incident ou incivilité n'ont été à déplorer cette année.

Le snack dont la décoration a été revue par son gérant Julien Delhommeau a connu un franc succès.



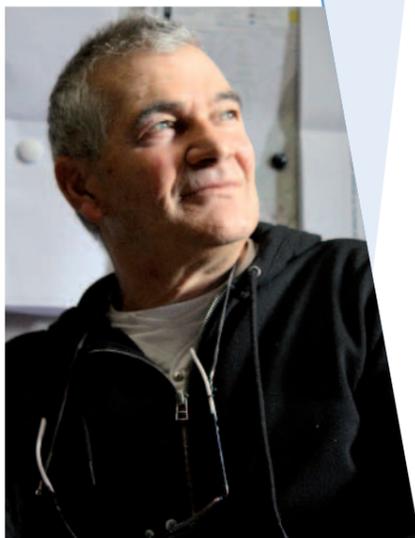
PIERRE MOUSSELIN PREND SA RETRAITE

DEPUIS QUELQUES JOURS, PIERRE MOUSSELIN PROFITE D'UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE.

Il avait fait ses débuts en 2003 au service technique de la mairie où il avait été embauché pour une mission afin de remplacer le responsable bâtiment.

En 2005, suite au départ en retraite de Robert Puillet, Pierre Mousselin est embauché de façon définitive en qualité de responsable bâtiment et voirie. «J'ai vraiment apprécié ces années passées à Jarrie où les élus et les directeurs de service nous ont accordé une pleine confiance et où nous avons toujours travaillé dans le respect des uns et des autres.»

Pierre veut désormais prendre du temps pour vivre, profiter de ses proches, faire des voyages et refaire du sport plus intensément.



PRESCILLIA LAURENT VIENT RENFORCER TEMPORAIREMENT LE SERVICE TECHNIQUE

LES PROJETS AINSI QUE LES CHANTIERS SE MULTIPLIENT. EN PARALLÈLE, LES ÉLUS ONT DÉCIDÉ D'INTERNALISER LA GESTION DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES PLUS GROS CHANTIERS ET LA CONFIER AU DIRECTEUR DU SERVICE TECHNIQUE.

Pour lui dégager le temps nécessaire, une jeune femme, Prescillia Laurent, vient d'intégrer le service technique en tant que chargée de mission travaux.

Du haut de ses 21 ans et fraîchement diplômée de son BTS travaux publics, elle va prendre en charge tous les dossiers concernant les demandes de devis, le choix des entreprises et le suivi de chantier pour les travaux courants dans la commune.

«Il s'agit de ma première expérience professionnelle. Je souhaitais intégrer l'équipe communale car le poste est très intéressant et très varié. Il est une suite logique à mon cursus scolaire» confie la jeune femme.

Prescillia en plus d'être jeune, bouscule un peu les codes de ce secteur d'activité très masculin, en alliant subtilement le port du casque avec une touche de rose. Prescillia est embauchée pour une durée d'une année et son poste est financé par les économies liées à des maîtres d'œuvre qui ne seront pas recrutés.

PROPRIÉTAIRE DE STAFFORDSHIRE, ROTTWEILER OU TOSA... N'OUBLIEZ PAS DE LES DÉCLARER

CERTAINES RACES DE CHIENS SONT CONSIDÉRÉES COMME DANGEREUSES ET DIVISÉES EN DEUX CATÉGORIES: LES CHIENS D'ATTAQUE, LES CHIENS DE GARDE ET DE DÉFENSE.

Dans ces deux catégories on retrouve des races telles que l'American Staffordshire Terrier (Pitbull), le Rottweiler ou le Tosa. Si vous êtes propriétaire d'un animal de l'une de ces races, il faut vous acquitter de différentes obligations.

La législation prévoit que les nouveaux maîtres doivent suivre un stage d'habilitation dans l'année qui suit l'achat de leur chien. Ce dernier doit être ensuite évalué par un vétérinaire agréé par la préfecture. Si le vétérinaire le juge dangereux, il sera retiré à son maître.

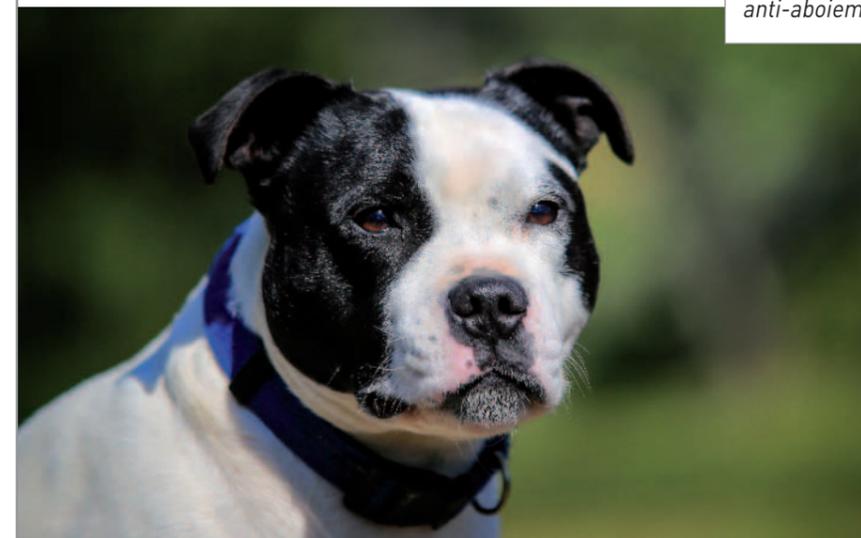
Enfin les propriétaires de ces chiens doivent les déclarer à la mairie en fournissant différentes pièces justificatives.

Le maire est habilité à engager une procédure en justice pour retirer un chien jugé dangereux à son maître.



> POUR ALLER PLUS LOIN

Certains chiens aboient très souvent. Afin de garder de bons rapports de voisinage, il est important de les munir de dispositifs anti-aboiements.



EN SAVOIR PLUS

www.isere.gouv.fr
Politiques-publiques/Animaux/Chiens-dangereux/Chiens-dangereux

À NOTER

Tout le monde ne peut pas devenir propriétaire de chiens d'attaque ou de garde.

Pour pouvoir en posséder un, il faut remplir différentes conditions: être majeur, ne pas avoir un casier judiciaire et que le maire ne vous ait pas déjà retiré la garde d'un chien dangereux.

S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES, MAINTENANT C'EST POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE

CETTE INFORMATION REVIENT RÉGULIÈREMENT DANS LES JOURNAUX MUNICIPAUX «LES INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES SONT OUVERTES JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE».

Et bien désormais c'est du passé. Le législateur vient de modifier cette règle. L'évolution se fera en deux temps. En 2019, année des élections européennes, les personnes majeures de nationalité française ou ressortant(e)s d'un pays de l'Union Européenne pourront s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au **30 mars 2019**. Après cette date, les personnes qui viennent d'emménager sur le territoire communal ou de changer d'adresse tout en restant à Jarrie pourront s'inscrire sur les listes électorales tout au long de l'année et jusqu'au sixième vendredi précédant le scrutin. Les nouveaux électeurs recevront un

récépissé sous sept jours confirmant leur inscription et recevront leur carte d'électeur rapidement par courrier.

À NOTER



→ L'ENSEMBLE DES NOUVELLES INSCRIPTIONS SE FERA TOUJOURS DANS LA COMMUNE DE RÉSIDENCE DES ÉLECTEURS/ ÉLECTRICES. NÉANMOINS L'ENSEMBLE DES DONNÉES SERA CENTRALISÉ PAR L'INSEE POUR ÉVITER QUE DES ÉLECTEURS SOIENT INSCRITS SUR PLUSIEURS LISTES ÉLECTORALES EN MÊME TEMPS.

→ COORDONNÉES ET HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie de Jarrie

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Standard téléphonique ouvert à partir de 8h30.

Parc du Clos Jouvin

100 montée de la Creuse - 38560 Jarrie

TÉL. 04 76 68 88 01

mairie@mairie-jarrie.fr

www.ville-jarrie.fr

Centre Socioculturel Malraux

Lundi/mercredi : 9h - 12h / 14h - 19h.

Mardi /jeudi : 14h - 19h.

Vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h.

1 montée des Clares - 38560 Jarrie

TÉL. 04 76 78 00 10

Médiathèque Yvette Virot

Mardi : 15h30 - 18h.

Mercredi : 10h - 12h / 14h - 18h.

Vendredi : 15h30 - 19h.

Samedi : 9h30 - 12h30.

TÉL. 04 76 78 64 99

Musée de la chimie

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 14h - 17h30.

Fermé le jeudi et le samedi sauf

en cas de manifestations à caractère événementiel comme les Journées du Patrimoine.

Parc du Clos Jouvin

100 montée de la Creuse - 38560 Jarrie

TÉL. 04 76 68 62 18

→ GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

CONTACT VOIRIE

0 800 805 807

Cette ligne est ouverte

de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

CONTACT DÉCHETS

0 800 500 027 (n° gratuit)

EAU POTABLE

→ **Abonnement, factures** : 04 76 86 20 70 (SPL Eaux de Grenoble-Alpes)

→ **Problèmes techniques** : 04 76 97 75 48 (Régie Eau Potable Grenoble-Alpes Métropole)

→ **Astreinte** : 04 76 98 24 27

→ ALERTES

SIRÈNE D'ALERTE RISQUES TECHNOLOGIQUES MAJEURS

Afin de bien identifier cette sirène, vous pouvez l'écouter en appelant le numéro vert : 0800 50 73 05.

Située sur le site industriel d'Arkema de Basse-Jarrie, elle est testée tous les premiers mercredis du mois à 12h05 précises.

SYSTÈME D'ALERTE TÉLÉPHONIQUE

La mairie de Jarrie dispose d'un système d'alerte téléphonique pour prévenir les habitants si un incident survenait.

Si votre numéro de téléphone a changé ou si vous souhaitez modifier un des numéros déjà entrés dans notre listing, n'hésitez pas à contacter la mairie au 04 76 68 88 01 ou mairie@mairie-jarrie.fr

→ LÉGISLATION

FEUX

PAR DÉCISION DU PRÉFET DE L'ISÈRE, LES FEUX Y COMPRIS DE DÉCHETS VERTS SONT TOTALEMENT INTERDITS.

NUISANCES SONORES

Les travaux bruyants (*tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique...*) ne peuvent être effectués toute l'année que :

Du lundi au vendredi : 8h - 12h / 14h - 19h30.

Samedis : 9h - 12h / 15h - 19h. Dimanches et jours fériés : 10h - 12h.

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Garçons et filles âgé(e)s de 16 ans doivent se présenter en mairie muni(e)s de leur carte d'identité et de leur livret de famille pour remplir la fiche de recensement. Cette dernière est obligatoire pour effectuer la « Journée d'appel de préparation à la défense », pour passer son permis de conduire, être inscrit sur les listes électorales...

NAISSANCES

Chiara BONNEFOI - née le 18 août 2018

Liam DELANOY - né le 29 août 2018

Lisandro SALGUEIRO - né le 19 septembre 2018

Alexis COUSSON - né le 25 septembre 2018

MARIAGES

Claudine CAMASSA et Laurent ROCHE - le 27 octobre 2018

DÉCÈS

Marie TOUCHE née CAVAGNA - le 13 septembre 2018

Madeleine LANGLET née ROCHE - le 25 septembre 2018

Mylan SIMIAND-LOBGEOIS - le 8 octobre 2018

Georges BASSI - le 9 octobre 2018

Pascal ARRIGHI - le 13 novembre 2018

Roger GONÇON - le 16 novembre 2018

Louis BUSTI - le 18 novembre 2018

Sylvie GOTTI née Trzaska - le 10 décembre 2018

DÉLIBÉRATIONS

VOTÉES AU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE

→ CHOIX DU DÉLÉGATAIRE POUR LA CONCESSION CONCERNANT LE SERVICE PUBLIC DE GESTION ET D'ANIMATION DES ACCUEILS DE LOISIRS MUNICIPAUX SANS HÉBERGEMENT, PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES DESTINÉS AUX ENFANTS D'ÂGE MATERNEL (3/5 ANS) ET ÉLÉMENTAIRE (6/11 ANS)

Une procédure a donc été engagée dans ce sens par les étapes suivantes :

→ 23/05/2018 : parution de l'avis de concession

→ 27/07/2018 : enregistrement des plis reçus dans le cadre de la procédure de DSP

→ 06/08/2018 : commission DSP, ouverture des candidatures et des offres.

Une seule candidature et offre. Admission de l'Association d'animation et de gestion du Centre Socioculturel André Malraux.

Ouverture de l'offre du candidat et décision d'admission pour analyse de l'offre par la Direction générale des services et établissement des différents points à discuter pour la phase de négociation.

> ANALYSE DES OFFRES

→ 27/08/2018 : commission DSP, analyse de l'offre suite au travail des services et ordre du jour de la phase de négociation

→ 11/09/2018 : réunion de négociation avec le candidat

→ 20/09/2018 : commission DSP, choix du candidat

→ 28/09/2018 : transmission du rapport de l'exécutif et du projet de contrat aux conseillers municipaux pour le conseil du 15 octobre 2018.

À l'issue de cette procédure et du choix de la commission DSP, le Maire, après présentation du rapport de l'exécutif et du projet de contrat de concession, propose au conseil de valider le choix du délégataire suivant :

« Association pour la gestion et l'animation du Centre Socioculturel A. Malraux. »

Il propose au conseil de l'autoriser à signer tous les actes afférents à cette concession.

→ PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES ET CHOIX DU TITULAIRE DU MARCHÉ À BONS DE COMMANDES CONCERNANT LA FOURNITURE DES REPAS POUR LE GROUPEMENT DE COMMANDES CONSTITUÉ DE LA VILLE DE JARRIE, DU CCAS DE LA VILLE DE JARRIE, DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ISÈRE, DE L'ENTREPRISE ARKEMA ET DE L'ENTREPRISE FRAMATOME, ET AUTORISATION AU MAIRE DE SIGNER LE MARCHÉ POUR LA VILLE DE JARRIE

Deux dossiers ont été reçus dans les délais, par ordre d'arrivée :

→ SUD EST Restauration

→ COMPASS GROUP SCOLAREST

Les candidatures et offres de ces deux entreprises ont été reçues valablement.

Trois critères figuraient dans l'appel public à concurrence et dans le règlement de consultation :

> Critère n°1 : valeur qualitative et nutritionnelle des repas sur 40 points, comptant pour 40% de la note globale

> Critère n°2 : valeur technique de l'offre en termes de service aux usagers et d'animation sur 30 points, comptant pour 30% de la note globale

> Critère n°3 : prix de la prestation sur 30 points, comptant pour 30% de la note globale.

Le candidat ayant obtenu la meilleure note finale sur 100 points est la société COMPASS GROUP avec un total de 90 points sur 100.

Le classement des offres est le suivant :

1 - COMPASS GROUP

2 - SUD EST Restauration.

La commission d'appel d'offres du groupement de commandes réunie le 20 septembre 2018 à 18h30 a décidé d'attribuer le marché, avec 3 voix pour et zéro voix contre, à la société COMPASS GROUP, ayant obtenu la meilleure note totale.

Le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à passer le marché de fourniture de repas de la ville de Jarrie pour une durée de 4 ans, à partir du 1^{er} janvier 2019 jusqu'au 31 décembre 2022, avec la société COMPASS GROUP et à signer toutes les pièces afférentes au marché.

→ SIGNATURE DU PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL (PEDT) 2018

Lors de la mise en place des TAP en 2014, les communes ont dû établir un PEDT, validé par l'Académie pour trois ans.

Notre PEDT a donc été validé en 2015 et même si les TAP ont été supprimés et que l'établissement d'un nouveau PEDT n'est pas obligatoire, les élus de la commission scolaire ont fait le choix d'en rédiger un nouveau pour la rentrée 2018.

Ce document s'accompagnera d'un « plan mercredi » c'est-à-dire d'un accueil périscolaire le soir et le mercredi répondant aux critères de la charte de qualité « plan mercredi » qui s'inscrit dans la logique et l'esprit du PEDT.

→ SUBVENTION 2018-2019 AU SOU DES ÉCOLES

Au vu des projets présentés par les écoles et des effectifs pour l'année scolaire 2018-2019, le Maire propose au conseil municipal de verser à l'association Sou des écoles une subvention de 12 992€ soit :

→ 8932€ de participation aux projets pédagogiques (22€ par élève),

→ 4060€ de participation au spectacle de Noël (10€ par élève).

ATTENTION LE RECENSEMENT VA BIENTÔT COMMENCER

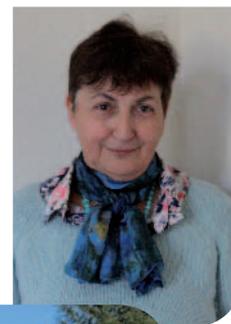
LE RECENSEMENT DE LA POPULATION JARROISE SE DÉROULERA **DU 17 JANVIER**
AU 16 FÉVRIER PROCHAIN. IL EST SUPERVISÉ PAR L'INSEE* À LA DEMANDE
DE L'ÉTAT ET S'APPUIE SUR LE SERVICE DE L'ÉTAT CIVIL DE NOTRE MAIRIE
POUR SA MISE EN ŒUVRE SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL.

La mairie a recruté dès le mois d'octobre, avec l'aide de Natacha Arrighi responsable du dossier, huit agents recenseurs qui ont été formés et qui se répartiront sur l'ensemble de la commune. Chacun d'entre eux se présentera dans chacun des foyers de la commune. Les habitant(e)s ont la possibilité de remplir le formulaire apporté par l'agent recenseur et de le lui remettre lors d'un prochain rendez-vous ou de transmettre directement les informations concernant le foyer via le site internet de l'INSEE. Pour cela les agents recenseurs fourniront à la famille un code d'accès et un mot de passe et la mairie sera informée par l'INSEE lorsque le formulaire en ligne sera complété. Et pour mémoire, n'oubliez pas que le recensement est obligatoire! Alors faites un bon accueil aux agents recenseurs qui se présenteront à votre domicile.

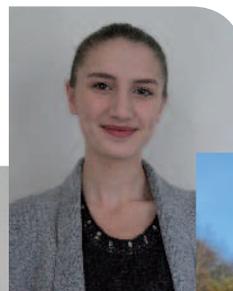
*Institut National de la Statistique
et des Études Économiques



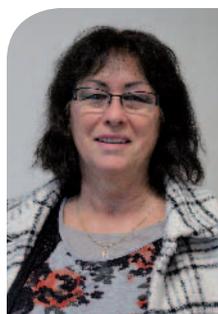
→ BRIGITTE MAUBLEU
Haute-Jarrie



→ NOÉLIE DESHAIRS
Haute-Jarrie



→ GISÈLE
DEMESSIEUX-
AMBLARD
Basse-Jarrie



**8 AGENTS
RECENSEURS**

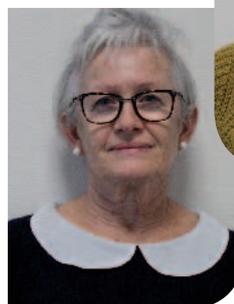
→ PHILIPPE DURIF
Haute-Jarrie



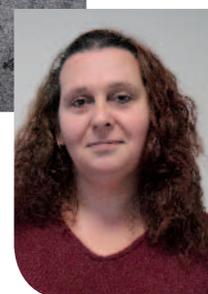
→ GHISLAINE
AVILA
Chaberts
ouest (montée
de la Creuse)



→ SOPHIE PEREZ
Basse-Jarrie



→ JOËLLE ARRIGHI
Chaberts est
(gl Delestraint)



→ CLAIRE MOURET
Chaberts centre



SOIRÉE DES VŒUX 2019

MARDI 15 JANVIER 2019

À PARTIR DE 19 H • SALLE MALRAUX (1 montée des Clares)

→ Pour les vœux du maire et des élus à la population, tou(te)s les habitant(e)s, les forces économiques et bien sûr les associations sont conviés à participer à cette soirée pour partager, discuter et échanger autour d'un verre et quelques gourmandises.

NOUVEAU

Vous venez de vous installer dans la commune ? N'hésitez pas à venir à la soirée des vœux. Les élus vous proposent de se présenter et faire votre connaissance. Une mallette vous sera remise contenant différentes plaquettes vous permettant d'en savoir plus sur votre commune d'habitation.

CONTACT : karine.braconnier@mairie-jarrie.fr